

Signalisation de chantier

Être capable de concevoir et de mettre en place une signalisation temporaire et/ou un balisage de chantier adapté aux travaux réalisés et aux risques générés.

Durée: 7.00 heures (1.00 jours)

Profils des apprenants

- Personne travaillant sur la voie publique appelé à réaliser un balisage et/ou une signalisation de chantier

Prérequis

- Maîtriser la langue française à l'oral et l'écrit

Accessibilité et délais d'accès

EUREKA met en place des actions de formation directement au sein des entreprises.

De fait, si des personnes en situation de handicap souhaitent bénéficier de ces actions d'enseignement, l'employeur est tenu d'organiser l'accès à une salle adaptée pour la participation de la personne à la session de formation et de mettre à disposition les équipements nécessaires au déroulement de cette formation.

Dans le cas d'une sollicitation directe par une personne en situation de handicap, il est possible de nous contacter pour que nous étudions les possibilités d'adaptations ou que nous orientions la personne vers un réseau de référent qui pourra prendre en charge cette demande.

Le nombre de participant à cette formation est compris entre 2 et 12 stagiaires.

Le délai d'accès pour cette formation est de 1 semaine

Qualité et indicateurs de résultats

Le taux de satisfaction de nos apprenants sur la formation Signalisation de chantier est de 92%

Objectifs pédagogiques

- Connaître les différentes signalisations et savoir adapter cette dernière à la situation.
- Connaître toutes les mesures de sécurité liées à un chantier

Contenu de la formation

- Les risques liés aux interventions sur la voie publique
 - Conséquences humaines pour les agents et les usagers
 - Conséquences pénales et économiques
 - Savoir quels sont les EPI et savoir comment les porter
- Les principes généraux de la signalisation temporaire
 - La réglementation à appliquer : Arrêté du 5/11/1992 et 8ème partie du livre 1 de l'instruction ministérielle
 - Objets de la signalisation
 - Moyen
 - Documents
 - Signaux
 - Remarques diverses sur les panneaux
 - Autorités compétentes en matière de signalisation
 - Réglementation de la circulation (arrêtés)
 - Principes fondamentaux de toutes signalisations
- La signalisation temporaire

- But
- Principes
- Moyens
- Règles d'implantation
- Réglementation de la circulation pour les chantiers
- La signalisation temporaire dans le milieu urbain
 - La signalisation des véhicules
 - La protection du personnel
 - Implantation des signaux
 - Pose et dépose des panneaux
 - Précautions par rapport aux réseaux
 - Circulation alternée
 - Dangers temporaires
 - Chantiers fixes
 - Chantiers mobiles
 - Détournement de circulation
 - Signalisation de nuit
 - Travaux sur les trottoirs
 - Organisation et préparation de la signalisation temporaire avant signalisation d'un chantier ou de travaux sur la voie publique
- Les accès privés des riverains
 - Réglementation
 - Principe de sécurité à respecter
 - Balisage des tranchées, dépôts de gravats
- Exercices pratiques
 - Mise en place de signalisation temporaire sur chantiers fictifs
 - Mise en place de chantier mobile avec véhicules équipés et adaptés aux personnels formés

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Nos formateurs ont une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle. Titulaires des diplômes/titres/certificats requis.

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs sont régulièrement formés.

Moyens pédagogiques et techniques

- Supports de formation fournis aux stagiaires (présentations, fiches techniques, documents de synthèse)
- Matériel pédagogique adapté vidéoprojecteur, paperboard, tableau blanc, ordinateurs ou tablettes si nécessaire
- Outils interactifs, études de cas, mises en situation, quiz, jeux pédagogiques, plateformes numériques

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et le formateur
- Suivi pédagogique assuré tout au long de la formation par l'équipe de formateurs (présence, participation, progression)
- Évaluation des acquis via des questionnaires, des études de cas, des mises en situation ou des exercices pratiques adaptés aux objectifs de la formation
- Remise d'une attestation de fin de formation mentionnant la nature, la durée et les résultats obtenus (le cas échéant)
- Questionnaire de satisfaction à chaud rempli par les stagiaires pour évaluer la qualité de la formation et l'atteinte des objectifs
- Évaluation à froid pour mesurer la mise en application sur le terrain et l'impact professionnel

Prix : Tarif sur devis selon durée et catégorie(s) choisie(s) disponible(s) sur simple demande

À : formation@eureka-competences.fr ou au 09 55 77 90 86

EUREKA

135 impasse du Chasselas

83210 La Farlède

Email : sbru@eureka-competences.fr

Tel : +33955779086

